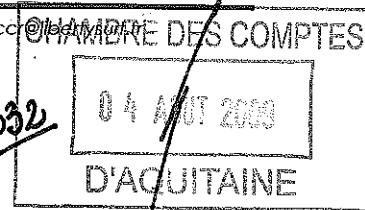


Ribérac, le 29 juillet 2009

Rémy TERRIENNE
Président de la Communauté de Communes du
Ribéracois

332



à

Monsieur le Président
Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine
3, Place des Grands-Hommes
CS 30059
33 006 Bordeaux Cedex

Nos Réf : **R.T/J-B.C/07/09**

Vos Réf : **Ph.L/CB/ 024027970/ROD I**

Monsieur le Président

J'ai bien reçu votre rapport d'observations définitives concernant l'examen des comptes de 2003 à 2006 et la gestion de 2003 jusqu'à la période la plus récente de la Communauté de Communes du Ribéracois.

Permettez-moi d'y apporter les précisions suivantes :

I/ Concernant les compétences communautaires,

-le bureau des maires lors de sa réunion du 16 juillet dernier a demandé à chaque commission d'examiner la partie qui la concerne. L'objectif est de procéder à un ajustement de nos statuts après que les conseillers communautaires aient constaté les compétences peu exercées et celles pleinement exercées. A partir de ce constat, il devra être proposé par chaque commission de modifier nos statuts en se dessaisissant de certaines compétences ou au contraire en renforçant certaines d'entre elles. Ainsi en 2010, on pourrait envisager que le Conseil Communautaire adopte de nouveaux statuts qui seraient le reflet de l'action menée depuis 10 ans par notre EPCI et qui seraient aussi une feuille de route pour les années à venir.

II/ Concernant l'analyse financière

-en 2010, selon la volonté du bureau, le budget d'investissement marquera une pause dans les travaux de voirie et les autres projets Le recours à l'emprunt ne devrait donc pas se justifier.

-l'écart sur l'état de la dette de 114.04 € a été résolu. Il s'agissait de 2 emprunts (l'un de 90 000 € réalisé en 2004, l'autre de 200 000 € réalisé en 2006) contractés à taux variable sur un index

euribor 3 mois avec une échéance trimestrielle. Une erreur de saisie sur l'un des tableaux d'amortissement de chacun des emprunts expliquait cet écart.

Enfin, je tiens à porter à la connaissance de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine que la Communauté de Communes du Ribéracois, malgré le contexte difficile, a vendu un terrain de 15 964 m² aux « Etablissements Chambon ». Cette vente a généré une recette de 159 640 € H.T affecté au budget annexe de la Z.A.E et elle permettra l'implantation d'une nouvelle activité dans le Ribéracois.

Je vous prie de recevoir ici, Monsieur le Président, le témoignage de mes respectueux sentiments.



Le Président,
Rémy TERRIENNE